



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/644

Attribution de subventions de fonctionnement à quatre associations (la Compagnie Michel Hallet Eghayan, Spirito, l'Espace Pandora et Lyon BD Organisation), pour un montant global de 215 000 euros sur les enveloppes Fonds d'intervention culturel (FIC) et "Casino"
- Approbation de conventions cadre et d'application

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1^{ER} AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/644 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A QUATRE ASSOCIATIONS (LA COMPAGNIE MICHEL HALLET EGHAYAN, SPIRITO, L'ESPACE PANDORA ET LYON BD ORGANISATION), POUR UN MONTANT GLOBAL DE 215 000 EUROS SUR LES ENVELOPPES FONDS D'INTERVENTION CULTUREL (FIC) ET "CASINO" - APPROBATION DE CONVENTIONS CADRE ET D'APPLICATION (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

J'ai aujourd'hui l'honneur de vous présenter quatre associations qui ont sollicité l'aide de la Ville pour leurs activités. Ces projets correspondent à la politique culturelle mise en place par la Ville en faveur de l'encouragement à la création et de la diffusion.

Le territoire lyonnais compte de nombreuses équipes artistiques dans tous les domaines qui participent au dynamisme de sa vie culturelle.

D'une manière générale, les subventions sont proposées en fonction d'appréciation sur la valeur artistique des demandes et l'effort des structures pour s'adresser à tous les publics dans leurs diversités à travers des actions culturelles de différentes natures. Toutes justifient un intérêt communal.

Les quatre structures présentées ici s'inscrivent depuis de nombreuses années dans la politique culturelle de la Ville et partagent exigence artistique et transmission aux publics, favorisant ainsi une approche diversifiée et soucieuse du partage des savoirs et des arts.

Cie Michel HALLET EGHAYAN - 65-73 rue du Bourbonnais à Lyon 9^{ème}

Créée en 1977 par Michel Hallet Eghayan, la compagnie Hallet Eghayan a pour mission première la création artistique qui lui sert de fondement pour son travail d'enseignement, de formation professionnelle, de transmission des publics éloignés de la culture.

Depuis son origine, la compagnie Hallet Eghayan a associé, à son travail de création, une école de formation qui permet aux danseurs ainsi formés de faire partager la création et la recherche artistique au cœur des villes, des entreprises, des écoles et jusqu'aux universités.

La Ville de Lyon met à disposition de la compagnie un studio « aux Echappées belles » qui accueille le travail de création de la compagnie, des cours, des stages. Les Echappées belles permettent de recevoir un public de proximité en lien avec les actions artistiques et culturelles menées par la compagnie. Ce studio est un lieu ouvert qui accueille chaque saison d'autres équipes artistiques pour des résidences, des temps d'accueil et de mise à disposition du studio.

Au niveau local, la compagnie réalise, notamment sur le 9^{ème} arrondissement, des actions culturelles. Dans ce cadre, elle participe, au mois de juin, au *Festival d'art et d'air*, au cours duquel le travail dans la durée avec les enfants du quartier est présenté et valorisé.

Elle mène également un travail pédagogique avec les écoles du Vergoin, Gorge de Loup et également sur les villes de Caluire, Chassieu.

2021 sera une année de report des projets n'ayant pas pu se réaliser en 2020 : de plus de 25 représentations créations « *Un rameau sortira* », « *Du'o* » ainsi que des pièces au répertoire « *Vera* » et « *Hourra !* » et d'une dizaine d'événements artistiques et pédagogiques.

La convention cadre 2021-2023 entre la Ville de Lyon et la compagnie Michel Hallet Eghayan est jointe en annexe du présent rapport.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 380 615 euros avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon fonctionnement : 80 000 euros
Etat : 500 euros
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 20 000 euros
Métropole : 7 000 euros
Recettes propres : 209 015 euros
Valeur locative pour mise à disposition de locaux : 67 000 euros

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 60 000 euros pour la compagnie Michel Hallet Eghayan

Pour information,

Subvention reçue au titre de l'année 2020 - fonctionnement : 60 000 euros
Subvention reçue au titre de l'année 2020 - fonds d'urgence : 6 000 euros

SPIRITO - 21 rue d'Algérie à Lyon 1^{er}

Chœur professionnel basé à Lyon, Spirito déploie ses effectifs de la forme chambriste, voire intimiste, à la forme symphonique. Il explore un large répertoire, avec une prédilection pour les programmes mixtes, qui allient pièces contemporaines et musique ancienne. Faire entendre un répertoire vocal pour grand chœur est un axe artistique majeur défendu par Nicole Corti, sa directrice artistique.

Pleinement engagé dans le champ de l'insertion professionnelle, Spirito accompagne les jeunes chanteurs en voie de professionnalisation à travers le Jeune chœur symphonique, lieu d'insertion professionnel permettant aux jeunes talents de se former au métier de chanteur de chœur dans un cadre professionnel d'exception. En 2020 le Jeune chœur symphonique aurait dû se produire en autonomie, et donner des concerts au côté des chanteurs professionnels de Spirito sur des scènes comme l'Auditorium de Lyon, le Festival *Les Nuits de Fourvière*, et le Festival Berlioz.

Spirito mène son action culturelle auprès de publics aussi divers que les enfants, les chœurs d'amateurs ou les personnes âgées... et puise dans ces rencontres l'essence même de projets artistiques et de création.

En 2020, Spirito a été désigné Centre d'art vocal pour la région Auvergne Rhône-Alpes par le Ministère de la Culture et à ce titre, augmentera son projet d'un lieu-ressource, pour les amateurs et professionnels, mettant à disposition ses partitions, ses conseils et compétences, pour la constitution de programmes, l'élaboration de projets artistiques.

Spirito est présent à Lyon à l'Auditorium-Orchestre National de Lyon, au Conservatoire national supérieur de musique et de danse, au Musée des beaux-arts ; En France dans de nombreux festivals (Ambronay, La Chaise Dieu, Détours de Babel, Festival musiques démesurées,...) mais aussi à l'étranger (Biennale de Venise).

La convention d'application jointe au rapport formalise les conditions d'attribution de cette subvention de fonctionnement.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 1 490 679 euros avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon fonctionnement : 75 000 euros
Etat : 358 400 euros
Région Auvergne Rhône-Alpes : 160 000 euros
Sociétés civiles : 41 811 euros
Recettes propres (ventes, prestations de service) : 648 468 euros
Mécénat : 150 000 euros

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 65 000 euros à Spirito

Pour information,

Subvention reçue au titre de l'année 2020 - fonctionnement : 65 000 euros
Subvention reçue au titre de l'année 2020 - fonds d'urgence : 5 000 euros

ESPACE PANDORA – 7 place de la Paix à Vénissieux.

Depuis 1985, l'Espace Pandora est une association spécialisée dans l'action culturelle autour du livre et de l'écrit, en donnant une place particulière à la poésie. Son objectif est de sensibiliser un large public à la littérature à travers l'échange, la rencontre, la confrontation des différentes disciplines artistiques et l'organisation et la coordination de manifestations littéraires.

Le soutien financier de la Ville de Lyon à cette association concerne l'organisation d'une grande partie du volet lyonnais du *Printemps des poètes*. En effet, l'association prend chaque année l'initiative de programmer, de promouvoir auprès des Lyonnais et de coordonner avec divers lieux la présentation publique de nombreux rendez-vous artistiques proposés à Lyon lors de la manifestation nationale. De plus, elle organise également à cette occasion, la remise du Prix de poésie de la Ville de Lyon, le prix Kowalski.

Depuis 2017, afin de donner un nouveau souffle à la manifestation, l'Espace Pandora, en accord avec tous ses partenaires, a créé *Magnifique printemps* réunissant ainsi sous une bannière commune le *Printemps des poètes* à Lyon et la *Semaine de la langue française et de la francophonie* en Auvergne-Rhône-Alpes. Cela crée un grand temps fort de seize

jours consacré à la langue et à la poésie. Les différents événements programmés par l'Espace Pandora durant les deux semaines de *Magnifique printemps* ont rassemblé en 2019 près de 9 000 personnes. L'édition 2020 n'a malheureusement pu se tenir que sur la première semaine ; le confinement de mars l'ayant brutalement interrompue.

La 5^{ème} édition de *Magnifique printemps* a lieu du 13 au 28 mars 2021 autour des deux thèmes nationaux : *le désir* et *dis-moi dix mots qui (ne) manquent pas d'air* avec un temps fort le 20 mars, *Journée mondiale de la francophonie*. Muriel Szac, romancière et auteure jeunesse, est la marraine de cette édition et le poète Yvon Le Men l'invité d'honneur.

Pendant toute la durée de la manifestation des événements où la poésie est mêlée à d'autres disciplines artistiques : spectacles, lectures, rencontres avec des poètes, expositions, chansons, chambres d'échos, balades urbaines, performances seront présentées dans des lieux divers répartis dans les différents arrondissements de Lyon ainsi que des ateliers d'écriture et lecture dans des maisons de retraite de Lyon, à la maison d'arrêt, dans des hôpitaux et des MJC en renforçant les temps jeune public avec le Printemps des enfants.... L'entrée est libre pour la plupart des rendez-vous. Le programme prévisionnel, susceptible de bouger avec l'évolution de la crise sanitaire, est renforcé par un dispositif numérique (enregistrements sonores, captations vidéos, poésie sur le web) et d'édition (édition de cartes postales distribuées gratuitement sur la voie publique, affiches-poèmes) afin que la manifestation puisse se tenir coûte que coûte avec l'ambition d'irradier la ville et l'espace public par tous les biais. La Bibliothèque municipale de Lyon est un partenaire majeur pour soutenir l'évènement.

Par cette manifestation, l'association Pandora contribue au rayonnement culturel de la Ville et favorise la démocratisation de la poésie et de la langue française.

La convention cadre jointe au rapport formalise les conditions d'attribution de cette subvention de fonctionnement.

Avec un budget prévisionnel global de l'association à 333 100 euros, le budget prévisionnel 2021 de l'évènement *Magnifique printemps* est de 89 485 euros avec une sollicitation aux financeurs suivants :

Ville de Lyon : 45 000 euros
Etat : 9 000 euros
Région Auvergne Rhône-Alpes : 10 000 euros
CNL : 7110 euros
Sofia : 10 000 euros
DRDJSCS : 3 000 euros

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 40 000 € à Espace Pandora pour l'organisation de *Magnifique Printemps*.

Pour information,

Subvention reçue au titre de l'année 2020 : 38 000 euros
--

LYON BD ORGANISATION – 133 boulevard de la Croix-Rousse à Lyon 4^{ème}

L'association Lyon bande dessinée organisation, communément désignée « *Lyon BD* », a été créée en 2005 et a pour but de promouvoir la bande dessinée sous toutes ses formes et d'organiser toute action, édition, ou manifestation dans ce sens. L'association porte notamment l'organisation du Festival de la bande dessinée de Lyon (Festival de Lyon BD), créé en 2006.

2020 célébrait l'année de la bande dessinée sur tout le territoire et les 15 ans du Lyon BD Festival. Cependant, depuis mars 2020, la situation pandémique a modifié considérablement le format du festival 2020 et les formes des projets portés par Lyon BD.

Face à l'annulation de l'édition « physique » du festival 2020, l'équipe de Lyon BD a inventé des formats inédits afin de ne pas céder au vide imposé par les circonstances. Le « *Joyeux non-festival* » est ainsi né, proposé en ligne à la mi-juin, puis sa suite en une formule inédite « *Saison d'automne* ». Les projets ont ainsi été adaptés de différentes façons : numériquement, en jauge réduite, en extérieur. Ils ont été déplacés dans le temps ou modifiés dans leur forme.

La 16^e édition du Festival de la bande dessinée de Lyon, se tiendra du 11 au 13 juin 2021. Durant le festival, l'association investit le Palais du commerce, lieu phare du festival, et étend sa programmation sur plusieurs institutions culturelles et fait rentrer la bande dessinée dans des lieux inattendus. Pour la programmation *Off* durant le mois de juin, plus de 50 lieux seront investis dans la ville (bibliothèques, restaurants, mairies, galeries, musées...), pour proposer des activités en lien avec la bande dessinée. Parmi les grands rendez-vous cette année, on peut citer une exposition prévue à l'Hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes, consacrée au maître français de la bande dessinée : Moebius. Une exposition d'Emilie Bravo au CHRD, ou encore un concert dessiné de Mathieu Sapin et Philippe Katerine sont également programmés.

Depuis sa création, la fréquentation augmente régulièrement pour atteindre en 2019, 80 000 visiteurs sur les deux volets In et Off, avec plus de 170 événements, 270 autrices et auteurs présents et plus de 50 lieux investis (Musée d'art contemporain, Opéra de Lyon, Théâtre Comédie Odéon, Hôtel de Ville, Musée Lugdunum, Bibliothèques municipales de Lyon...).

Devant la situation incertaine actuelle, et fort de l'expérience accumulée ces derniers mois, Lyon BD formule un engagement pour 2021 : celui de s'adapter, à force de créativité et de réactivité pour maintenir les créations, projets, et rendez-vous, de les reporter quand cela sera nécessaire, et de permettre ainsi l'expression des artistes de bande dessinée et la place de cet art dans le paysage culturel.

En 2021, Lyon BD prépare par ailleurs son implantation au sein du projet de réhabilitation du collège Truffaut (Lyon 1^{er}). Espace unique dédié à la bande dessinée et ses arts associés, le *Collège graphique* ouvrira courant 2022.

La convention application jointe au rapport formalise les conditions d'attribution de cette subvention de fonctionnement.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 990 688 euros avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon fonctionnement : 70 000 euros
Institut français : 26 000 euros
Etat : 15 000 euros
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 175 000 euros
Métropole : 50 000 euros
Europe : 17 000 euros
Sociétés civiles : 272 100 euros
Mécénat : 18 100 euros
Recettes propres (ventes, prestations de service) : 262 561 euros

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 50 000 euros à Lyon BD organisation

Pour information,

Subvention reçue au titre de l'année 2020 – fonctionnement : 40 000 euros

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 4^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 215 000 euros sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

Cie Michel Hallet Eghayan (9 ^e)	60 000 euros
Spirito (1 ^{er})	65 000 euros
Espace Pandora (Hors Lyon)	40 000 euros
Lyon BD organisation (4 ^e)	50 000 euros
TOTAL	215 000 euros

- 2- Les conventions cadre et d'application établies entre la Ville de Lyon, l'association Cie Hallet Eghayan, l'association Spirito, l'Espace Pandora et Lyon BD organisation sont approuvées.

- 3- M. le Maire est autorisé à signer les dits documents et à les mettre en œuvre.

- 4- La dépense correspondante, soit 215 000 euros sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021, selon la répartition suivante :

165 000 euros programme SOUTIENAC, opération FONDSFIC, ligne de crédit 42652, nature 65748, fonction 30,

50 000 euros programme SOUTIENAC, opération CASINOAC, ligne de crédit 47466, nature 65748, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET